

# **Charte des valeurs du CPAS de Merbes-le-Château**

L'objet de cette charte est d'affirmer les valeurs fondamentales mises en avant par le CPAS de Merbes-le-Château et de créer un cadre éthique pour guider les actions et les comportements de ses agents.

## **RESPECT**

- ✓ Nous faisons preuve de considération et de bienveillance à l'égard d'autrui.
- ✓ Nous respectons les différences de chacun et nous considérons la diversité comme une plus-value.
- ✓ Nous respectons la vie privée de nos collègues et de nos citoyens.
- ✓ Nous ne portons pas de jugement discriminatoire à l'égard de nos collègues et de nos citoyens

## **INTEGRITE**

- ✓ Nous sommes irréprochables dans notre conduite, nos actes et nos décisions conformément aux normes et aux valeurs de notre organisation.
- ✓ Nous respectons le secret professionnel et le devoir de réserve.
- ✓ Nous exécutons loyalement les décisions prises.

## **COLLABORATION**

- ✓ Nous coopérons entre collègues et nous nous entraisons afin d'atteindre tous ensemble nos objectifs.
- ✓ Nous facilitons l'intégration des nouveaux collègues.
- ✓ Nous reconnaissons et valorisons le travail accompli par nos collègues.

## **PROFESSIONNALISME**

- ✓ Nous développons constamment nos compétences et notre efficacité pour offrir un service de qualité.
- ✓ Nous sommes orientés résultats et solutions dans l'exercice de notre fonction.
- ✓ Nous nous inscrivons dans les objectifs de notre organisation.
- ✓ Nous respectons les engagements convenus.

## **EQUITE**

- ✓ Nous agissons de manière juste et impartiale, dans le respect des droits et devoirs de chacun.
- ✓ Nous faisons en sorte que chaque citoyen puisse bénéficier des prestations d'un service public sans aucune discrimination.
- ✓ Nous respectons le principe de neutralité philosophique.

## **ORIENTATION « SERVICE AU CITOYEN »**

- ✓ Nous plaçons nos interlocuteurs au centre de nos préoccupations afin de répondre au mieux à leurs attentes.
- ✓ Nous répondons aux demandes dans un délai raisonnable.
- ✓ Nous expliquons à nos citoyens leurs droits et devoirs, le contexte de notre intervention et les motifs de nos décisions.
- ✓ Nous développons des offres de services accessibles au public.
- ✓ Nous communiquons de manière compréhensible avec les citoyens.

## **ENGAGEMENT SOCIETAL**

- ✓ Nous intégrons les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans nos activités.
- ✓ Nous donnons priorité à l'intérêt général sur l'intérêt particulier.